A Melun, le 19 avril 2021

LE 10 MAI, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN ACTIONS

L'intersyndicale DGFiP appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 10 mai 2021.
Cette journée doit être une première alerte forte donnée à la DG du ras-le-bol grandissant dans notre administration. Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFiP et CFDT/CFTC Finances Publiques ont construit une plateforme revendicative commune :

« 50 solutions pour la DGFiP, le 10 mai prenons un printemps d'avance ».

L'intersyndicale de la DDFiP77 vous en présente les principales revendications :

DROITS ET GARANTIES DES PERSONNELS :

➔ Le droit plein et entier à mutation pour convenance personnelle selon des règles claires et transparentes.
- Le retour à une affectation la plus fine possible dès le mouvement national.
- La promotion au grade supérieur de tous les personnels dès lors qu'ils remplissent les conditions statutaires.
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a, entre autres, réduit le champ de compétences des CAP lié à la mobilité et aux promotions et permet le recrutement des contractuels sur des emplois pérennes.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TÉLÉTRAVAIL :

➔ L'arrêt du NRP et des suppressions d'emploi à la DGFiP, avec des renforts pour les nouvelles structures.
- La fin de la dictature statistique dans l'exercice des missions.
- Le maintien et renforcement des prérogatives des CHSCT qui ont largement démontré leur utilité dans cette période de crise.
- Un télétravail encadré, volontaire, respectant la durée légale de travail suivant le dispositif des horaires variables, avec indemnisation des dépenses engagées par l'agent.

POUVOIR D'ACHAT ET RÉMUNÉRATION :

➔ Une revalorisation significative du point d'indice au niveau Fonction publique.
- La revalorisation de la valeur du point ACF et l'attribution de 20 points par an à l'ensemble des personnels,soit environ 90 € par mois.
- La revalorisation de l'Indemnité mensuelle de technicité à 200€ mensuelle avec l'application du taux « normal » de pension civile.
- L'attribution aux télétravailleurs d'une indemnité forfaitaire minimale de 50 € mensuels pour compenser la hausse des charges qu'ils supportent.
- L'abandon de la rémunération au mérite.
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- La mise en œuvre d'un véritable plan de qualification de C en B et de B en A et la reconnaissance de l'expertise des agents en augmentant les promotions.

MISSIONS ET STRUCTURES :

➔ Une pause dans les réformes et un bilan contradictoire sur nos missions, et leurs conditions d'exercice.
- Le maintien et le renforcement des services de pleines compétences sur l'ensemble du territoire.
- Une gestion par dossier en prise avec l'implantation géographique des contribuables et des acteurs économiques et la connaissance fine du terrain.
- La gestion par un même comptable de la mission conseil et comptabilité, avec un nombre de collectivités adaptés à ses moyens pour connaître les particularités de chacune.
- Une séparation nette entre les tâches d'assiette et de recouvrement, le rapprochement des services de gestion et de contrôle.
- Le maintien à la DGFIP ou l'internalisation de l'ensemble des métiers concourant à l'exercice des missions (informatique, restauration, gardiennage, entretien…)
- Des structures de proximité adaptées aux besoins de la population, avec les emplois statutaires de fonctionnaires nécessaires.
- L'arrêt du déploiement du NRP et la réimplantation de services de pleine compétence sur l'ensemble du territoire.
- Le maintien et le renforcement de l'accueil de proximité dans les services de la DGFiP
- Le renforcement des structures de proximité participant à la chaîne du contrôle fiscal en partant des SIE, SIP, PCE, PCRP, brigades de contrôle et de recherches.
- Le maintien de structures départementales qui doivent constituer le socle de notre administration centrale à réseau déconcentré pour allier proximité et organisation régionale et nationale.

Pendant que les agent·es sont confiné·es, le gouvernement continue de réformer !
Ensemble, faisons entendre massivement notre voix !

L'intégralité de la plateforme revendicative est disponible sur les sites internet des organisations syndicales appelant à la grève